



Le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)

Avec la collaboration de :



Desjardins
Caisse populaire
de Cap-Rouge

1111, boul. de la Chaudière
Québec, QC

418 651-5487

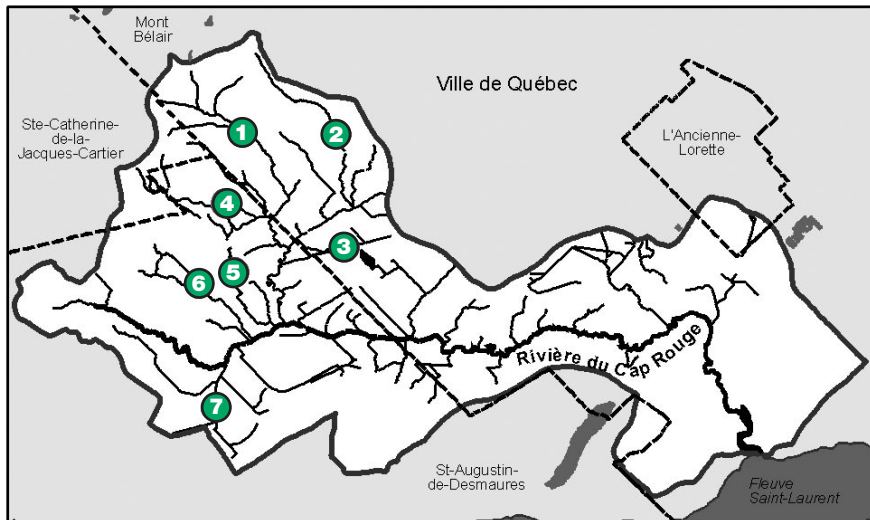


Desjardins
Caisse populaire
du Piémont Laurentien

1638, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette, QC
1095, boulevard Pie-XI Nord, Québec, QC

Un seul numéro : 418 872-1445

Connaissez-vous les ruisseaux qui alimentent la rivière du Cap Rouge ?



**Un de ces ruisseaux vous relie-t-il à la rivière du Cap Rouge
et à son bassin versant ?**

Si c'est le cas, vous êtes directement concernés par les efforts entrepris par le CBRCR afin d'améliorer l'environnement de la rivière.

Information : www.cbrcr.org

Le bassin versant de la rivière du Cap Rouge est un territoire dont les limites naturelles peuvent être définies par le parcours de la rivière et des ruisseaux qui l'alimentent.

Les résidents du bassin versant sont considérés comme des « riverains » de la rivière du Cap Rouge s'ils possèdent ou utilisent un terrain voisin de la rivière ou de l'un ou l'autre de ses tributaires, qu'il s'agisse d'un des sept ruisseaux nommés officiellement ou d'un des nombreux ruisseaux qui ne possèdent pas encore de nom officiel.

Parmi les ruisseaux nommés, le principal tributaire de la rivière est le ruisseau d'**Eau Claire** ①. Les ruisseaux **Bélair** ②, du **Trait Carré** ③ et **Guillaume** ④ se jettent dans le ruisseau d'Eau Claire, tandis que les ruisseaux **Jaune** ⑤, **Béland** ⑥ et du **Grand-Village** ⑦ se déversent directement dans la rivière.

La qualité de l'eau de la rivière du Cap Rouge est influencée par ces ruisseaux car ceux-ci drainent les boisés, les terres agricoles et le milieu urbain et entraînent avec eux certains contaminants vers la rivière.